



# Catégories de personnel judiciaire dans l'UE

Informations communiquées par l'organisme suivant: IGO – IFJ (Instituut voor Gerechtelijke Opleiding - Institut de Formation Judiciaire)

## DESCRIPTION DES CATÉGORIES DE PERSONNEL JUDICIAIRE en Belgique

### 1. Catégorie de personnel judiciaire / profession

Dénomination de la catégorie de personnel judiciaire	<p>en néerlandais: <b>gerechtspersoneel: personeel griffies en van de parketsecretariaten</b></p> <p>en français: <b>Personnel judiciaire: personnel des greffes et des secrétariats des parquets</b></p>
Base juridique/documents de réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gerechtelijk wetboek – <a href="#">code judiciaire, Titre VI</a>: conditions de nomination et de carrière des magistrats et du personnel judiciaire</li> <li>• <a href="#">Loi du 25 avril 2007</a> modifiant le Code judiciaire, notamment les dispositions relatives au personnel judiciaire de niveau A, aux greffiers et aux secrétaires ainsi que les dispositions relatives à l'organisation judiciaire</li> </ul>

### 2. Accès à la catégorie / profession

Conditions d'accès principales	<p><b>Titres et diplômes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme d'études secondaires</li> <li>• Diplôme universitaire de premier cycle</li> <li>• Diplôme universitaire de deuxième cycle (master)</li> <li>• Diplôme universitaire en droit</li> </ul>
--------------------------------	--

	<b><u>Aspects du droit de l'UE: facultatifs</u></b>
Procédure d'accès	Procédure de recrutement: au <b>niveau national</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection par candidature écrite</li> </ul>
Autres voies d'accès	<b>Oui</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passerelles à partir d'autres professions</li> <li>• Examens internes destinés aux fonctionnaires</li> </ul>
<b>3. Responsabilités / Missions</b>	
Responsabilités générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences spécifiques en ce qui concerne les décisions judiciaires</li> <li>• Procédures</li> <li>• Gestion</li> <li>• Tâches administratives</li> <li>• Service (gardiennage, nettoyage)</li> </ul> <p>Les missions varient pour chaque type de fonctionnaire en raison de la différence qui existe entre les fonctionnaires des parquets et les fonctionnaires des cours et tribunaux. Dans chaque division existent des fonctions de niveau différent (comportant des tâches et des responsabilités et/ou un niveau de difficulté variables).</p> <p>Cette catégorie de personnel judiciaire joue un rôle important dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit civil et procédures y afférentes (procédures civiles transfrontalières)</li> <li>• Droit commercial et procédures y afférentes (procédures commerciales transfrontalières)</li> <li>• Droit pénal et procédures y afférentes (procédures pénales transfrontalières)</li> <li>• Droits procéduraux dans le cadre des procédures pénales</li> <li>• Signification et notification des actes judiciaires et extrajudiciaires</li> <li>• Exécution des décisions de justice</li> <li>• Droits de l'homme</li> <li>• Accès à la justice</li> <li>• Droits de la victime</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits de l'enfant</li> <li>• Droit administratif et procédures y afférentes</li> <li>• Droit de la concurrence et procédures y afférentes</li> <li>• Droit de l'environnement et procédures y afférentes</li> <li>• Assistance aux juges et/ou aux procureurs</li> <li>• Gestion des cours et tribunaux</li> <li>• E-Justice</li> <li>• Protection des données</li> <li>• Authentification des actes judiciaires et extrajudiciaires</li> <li>• Programmation judiciaire/gestion du rôle</li> <li>• Ressources humaines/Personnel</li> <li>• Santé et sécurité, gestion des bâtiments</li> </ul>	
Rôle dans les procédures comportant des aspects du droit de l'UE	<b>Aspects du droit de l'UE:</b> gagnent en importance à mesure qu'un nombre croissant d'instruments législatifs de l'UE sont adoptés	
<i>4. Organisation de la catégorie / profession</i>		
Organisation	<a href="#">Service public fédéral de la justice</a> , 115 Boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles	
Prestataires de formation		
	nombre	2 structures du secteur public
	types	Structure du secteur public
	Dénomination(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">IGO –IFJ</a> (Instituut voor Gerechtelijke Opleiding - Institut de formation judiciaire), 54 Avenue Louise, 1050 Bruxelles</li> <li>• Pour les fonctions non judiciaires, l'organisme compétent est le <a href="#">SELOR</a> (l'agence de recrutement du gouvernement fédéral), 30 Boulevard Simon Bolivar, 1000 Bruxelles</li> </ul>
Organisation(s) professionnelle(s)	<b>Sans objet</b>	

Source: *Projet pilote — Formation judiciaire européenne: «Lot 3 – État d'avancement de la formation du personnel judiciaire de l'UE et de la promotion de la coopération entre les prestataires de formation au niveau de l'UE »*, réalisé par l'Institut européen d'administration publique (EIPA) en association avec un consortium